Ecole communale Clair-Vivre Alpha – Implantation Germinal

Projet d’accueil pour les enfants de 2,5 à 8 ans (MAJ décembre 2019)

Table des matières

[1. Introduction 4](#_Toc27399469)

[2. Le Règlement d’Ordre Intérieur (ROI) 4](#_Toc27399470)

[2.1. Le pouvoir organisateur de l’accueil extrascolaire 4](#_Toc27399471)

[2.2. Le fonctionnement du milieu d’accueil 4](#_Toc27399472)

[2.2.1. Adresse de l’école 4](#_Toc27399473)

[2.2.2. Les horaires et les numéros de contacts 4](#_Toc27399474)

[3. Le contexte institutionnel 7](#_Toc27399475)

[3.1. La disposition et la qualité des infrastructures d’accueil 7](#_Toc27399476)

[3.1.1. L’environnement 7](#_Toc27399477)

[3.1.2. Les locaux 7](#_Toc27399478)

[3.2. Le type de public 7](#_Toc27399479)

[4. Les relations 8](#_Toc27399480)

[4.1. Les relations avec les enfants 8](#_Toc27399481)

[4.2. Les relations avec les enseignants 9](#_Toc27399482)

[4.3. Les relations avec les parents 9](#_Toc27399483)

[4.3.1. L’association des parents (AP) 10](#_Toc27399484)

[5. L’accueil temps libre 10](#_Toc27399485)

[5.1. L’accueil du matin 10](#_Toc27399486)

[5.2. L’accueil du soir 11](#_Toc27399487)

[5.3. L’accueil du mercredi après-midi 12](#_Toc27399488)

[6. Education à la santé 13](#_Toc27399489)

[6.1. Le projet « Alimentation Saine » 13](#_Toc27399490)

[6.1.1. Ateliers cuisine 13](#_Toc27399491)

[6.2. Les gestes du quotidien 14](#_Toc27399492)

[6.2.1. Les repas / Les goûters 14](#_Toc27399493)

[6.2.2. A tout moment de la journée, les enfants peuvent : 14](#_Toc27399494)

[7. Les ressources 15](#_Toc27399495)

[7.1. Les qualifications du personnel 15](#_Toc27399496)

[7.1.1. Les formations 15](#_Toc27399497)

[7.1.2. Les réunions 15](#_Toc27399498)

[7.2. Les aides à l’encadrement des enfants 16](#_Toc27399499)

[7.2.1. ALE 16](#_Toc27399500)

[7.2.2. Stagiaires 16](#_Toc27399501)

[7.3. Les partenariats 16](#_Toc27399502)

[8. Les objectifs 17](#_Toc27399503)

**Mise à jour : Janvier 2020**

# Introduction

**Décret ONE 17/07/2002 – Art 6§1 al. 1.[[1]](#footnote-1)**

***« Nul étranger au milieu familial de l’enfant ne peut organiser l’accueil des enfants de moins de 12 ans de manière régulière sans se conformer au Code de Qualité. »***

A travers la rédaction et la mise en œuvre de ce projet d’accueil, l’équipe éducative de Germinal poursuit les objectifs du Code de qualité.

En tant que professionnel de l’accueil, il est indispensable de penser ses pratiques et de pouvoir les définir. La construction de ce projet permet aux accueillants de se l’approprier et d’établir un cadre dans lequel tout un chacun peut évoluer.

# Le Règlement d’Ordre Intérieur (ROI)

## Le pouvoir organisateur de l’accueil extrascolaire

L’accueil extrascolaire au sein de l’école Clair-Vivre – Implantation Germinal est organisé par la **Commune d’Evere**.

## Le fonctionnement du milieu d’accueil

### Adresse de l’école

L’école Clair-Vivre – Implantation Germinal se situe :

36, Avenue Constant Permerke

1140 Evere

### Les horaires et les numéros de contacts

L’école organise l’accueil des enfants :

* **Le matin** :
* de 7h30 à 8h30 dans une classe
* de 8h30 à 8h45 à l’entrée de l’école
* **Le soir** de 15h30 à 18h
* **Le mercredi** de 12h10 à 18h

Afin de pouvoir organiser des ateliers le mercredi après-midi, un horaire d’ouverture des portes est établi et doit être respecté. Les portes restent donc fermées de 13h40 à 15h30.

En cas de retard ou de problème, il est impératif de prévenir l’école.

L’équipe des accueillant-e-s est joignable aux numéros suivants :

* **Le matin** :

02/247.63.68 (Bâtiment des maternelles)

* **Le soir** :
* De 15h30 à 17h15 :
  + L’accueil des maternelles : 02/247.63.68
  + L’accueil des 5/8 ans : 02/247.63.69 (Bâtiment central) ou 02/247.64.65 (Bâtiment côté jardin)
* De 17h15 à 18h00 : 02/247.63.68
* **Le mercredi** :
* De 12h10 à 16h15 :
  + L’accueil des maternelles : 02/247.63.68
  + L’accueil des 5/8 ans : 02/247.63.69 (Bâtiment central) ou 02/247.64.65 (Bâtiment côté jardin)
* De 16h15 à 18h00 : 02/247.63.68

Les retards seront sanctionnés par une amende :

* 1er retard : 10 euros/jour
* 2e retard : 15 euros/jour
* 3e retard : 20 euros/jour
  + 1. La participation financière des parents

**Art. 11.** Le milieu d’accueil met tout en œuvre pour que son accès ne soit pas limité par le montant de la participation financière éventuellement demandée aux personnes qui confient l’enfant.

Les prix sont fixés par le collège des Bourgmestre et Echevins en tarif forfaitaire par mois.

Le même tarif est appliqué pour tous les enfants d’une même famille.

* L’accueil du matin est gratuit.

Tarif forfaitaire : Tarif hors forfait (\*) :

* L’accueil du mercredi après-midi : 1,20 euros/jour 2,50 euros/jour

(Entre 13h40 et 15h30)

* L’accueil entre 15h30 et 17h : 0,50 euros/jour 1,00 euros/jour
* L’accueil entre 17h et 18h : 0,50 euros/jour 1,00 euros/jour

(\*) Tout enfant présent, sans avoir fait l’objet d’une réservation préalable, sera automatiquement comptabilisé au tarif hors forfait.

Les présences sont prises chaque jour **à 16h, à 17h et à 18h** pour les retardataires. Le mercredi, cela est également d’application **à 13h40**.

2.2.4. Qui peut reprendre les enfants ?

Pour des raisons de sécurité, les enfants présents pendant les temps d’accueil de l’école Clair-Vivre - Implantation Germinal sont repris par les parents ou par les tuteurs légaux.

* Si un jugement empêche un membre de la famille de venir chercher l’enfant, une copie de ce jugement doit être remise à la direction et à l’équipe des éducateurs.
* Si une autre personne que le parent doit reprendre l’enfant à l’école, un mot devra être remis au préalable aux éducateurs, avec une copie de la carte d’identité de cette personne ainsi que la signature des parents.

Avant de quitter l’école, il est demandé de bien signaler aux accueillants que l’enfant s’en va afin d’éviter toutes inquiétudes.

Le car entre les annexes

Chaque jour, un car est organisé pour faire la navette entre les deux implantations de l’école Clair-Vivre.

A la fin des cours, les enfants de l’implantation Germinal vont se ranger auprès de l’éducatrice et de l’ALE en charge de ces déplacements. L’éducatrice est en possession d’une liste et ne prend donc avec elle que les enfants inscrits au préalable par leur(s) parent(s).

Afin de pouvoir contrôler aisément les départs, les parents ne peuvent reprendre leur(s) enfant(s) que lorsque ceux-ci sont arrivés à l’intérieur des bâtiments de l’annexe du Centre. Les enfants ayant un frère ou une sœur au Centre ont la possibilité de bénéficier de l’accueil de l’autre implantation et sont donc accompagnés jusque celle-ci par l’éducatrice.

Une navette est prévue en sens inverse, uniquement, cette fois-ci, pour les frères et sœurs qui doivent rejoindre Germinal. Il en est de même pour l’organisation.

# Le contexte institutionnel

## La disposition et la qualité des infrastructures d’accueil

**Art. 2.** Afin de réunir pour chaque enfant les conditions d’accueil les plus propices à son développement intégré sur les plans physique, psychologique, cognitif, affectif et social, le milieu d’accueil préserve et encourage le désir de découvrir de l’enfant en organisant des espaces de vie adaptés à ses besoins, en mettant à sa disposition du matériel et lui donnant accès à des activités, le cas échéant, diversifiées.

### L’environnement

L’implantation Germinal se trouve dans un environnement agréable, non loin de nombreux **espaces verts**.

Cette situation géographique permet de programmer de nombreuses activités à l’extérieur. En jouant dans la nature, les enfants ont la possibilité d’apprendre, de grandir, de s’émanciper, et de donner libre cours à leur imagination.

L’école dispose de deux jardins avec plusieurs arbres. Un chez les maternelles et un autre chez les 5 à 8 ans où il y a également un potager. Lors des beaux jours, ces espaces permettent aux enfants de jouer à l’ombre.

### Les locaux

La multitude d’espaces disponibles au sein de l’école et leur aménagement réfléchi sont un atout considérable dans la bonne organisation de l’accueil temps libre. Cela donne bons nombres de possibilités pour proposer aux enfants des activités diversifiées et de qualités.

Quatre locaux sont mis à disposition :

* Deux classes (Pavillon 1) sont utilisées pour l’accueil des maternelles de 2 ½ ans à 4 ans.
* Une classe et la salle de psychomotricité (Pavillon 3) sont occupées par les enfants de 5 à 8 ans. Certains enfants de Clair-Vivre Centre, âgés entre 5 et 12 ans, viennent rejoindre leurs frères et sœurs sur l’implantation Germinal.

## Le type de public

La population qui fréquente l’accueil extra-scolaire diffère d’année en année. Le public varie de par les attentes des parents lors de l’inscription de leur(s) enfant(s). Certains sont à la recherche de la pédagogie Freinet proposé par l’école et d’autres souhaitent trouver une école de proximité.

# Les relations

**Art. 15.** Le milieu d’accueil veille à concilier les notions d’accueil et de garde en proposant un service qui rencontre les besoins de l’enfant tout en répondant à la demande des personnes qui le confient.

Les relations avec les enfants, les enseignants et les parents ont une place importante dans ce projet. Il est indispensable de pouvoir assurer une cohérence et une continuité dans les pratiques d’accueil des différents lieux de vie fréquentés par les enfants.

## Les relations avec les enfants

**Art. 3.** Le milieu d’accueil veille à la qualité de la relation des accueillant(e)s avec l’enfant.

**Art. 4.** Le milieu d’accueil permet à l’enfant de s’exprimer personnellement et spontanément et favorise le développement de la confiance en soi et de l’autonomie.

**Art. 5.** Le milieu d’accueil contribue au développement de la socialisation de l’enfant. Tenant compte de son âge, il favorise le développement de la vie en groupe dans une perspective de solidarité et de coopération.

La pédagogie Freinet adoptée par l’école joue un rôle important dans la manière dont les éducateurs vont créer le lien et entrer en relation avec les enfants dont ils ont la charge.

Leur but est de permettre aux enfants de devenir de bons citoyens en les responsabilisant et en les poussant à être autonome. A travers les activités qui leur sont proposées, il y a des enjeux éducatifs considérables (confiance, estime de soi, coopération,..). Les accueillants sont à l’écoute des propositions des enfants et de leurs besoins. Les ateliers sont pensés en fonction de cela. Il ne s’agit pas d’imposer un sujet ou un modèle aux enfants.

**« La disponibilité »** est un des mots d’ordre des éducateurs. Ils sont ouverts au dialogue en toutes circonstances. La parole de chacun est respectée, que ce soit celle de l’enfant ou celle de l’adulte. On est d’égal à égal. Les enfants nous appellent d’ailleurs par notre prénom et non pas par notre nom de famille. Cependant, si une règle de vie n’est pas respectée par un enfant, les accueillants veilleront à régler le problème en l’écoutant, en dialoguant avec lui et en trouvant une sanction adaptée à la règle transgressée, soit sous la forme d’une réparation (s’excuser, nettoyer l’espace qui a été dégradé,...), soit par la perte de droits (aller chercher du matériel tout seul,...) pouvant être regagnés ultérieurement. En traitant les enfants avec **respect**, c’est le meilleur moyen de leur apprendre à se respecter et à respecter les autres.

**« La valorisation »** prend une place considérable dans le travail de la relation éducateurs/enfants. Les accueillants veillent chaque jour à souligner les habilités des enfants par des commentaires positifs. Cela leur permet de développer un sentiment de confiance en eux. Il leur est également enseigné qu’il arrive à tout le monde de faire des erreurs et qu’on apprend de celles-ci afin de préserver leur estime d’eux-mêmes.

## Les relations avec les enseignants

Le travail des éducateurs se réalise en partenariat avec les autres professionnels, et surtout avec les enseignants qu’ils sont amenés à côtoyer chaque jour. Outre l’accueil et l’encadrement lors des temps libres, les éducateurs proposent également des activités culturelles, sportives, culinaires et artistiques pendant les périodes scolaires. Ces ateliers favorisent une **relation positive** tant avec les enfants qu’avec les enseignants.

**« La notion d’équipe »** est essentielle au sein de l’école car c’est elle qui permet la concertation, la coordination et la coopération. Des réunions ponctuelles ont lieu afin d’assurer un lien étroit entre les accueillants et les enseignants et permettre une certaine stabilité éducative entre les temps scolaires et les temps d’accueils.

**« La communication** » est une priorité entre les éducateurs et les enseignants. Au quotidien, chaque acteur de l’école est susceptible de recevoir des informations importantes ou d’observer des situations complexes. Celles-ci doivent être relayées par voix orales ou par voix écrites. Cela permet tant aux éducateurs qu’aux enseignants d’adapter leurs pratiques aux enfants dont ils ont la charge.

## Les relations avec les parents

**Art. 16.** Le milieu d’accueil informe les personnes qui confient l’enfant de son projet et s’informe des attentes de celles-ci. Il institue un mode d’accueil qui leur permet de confier l’enfant en toute sérénité et d’être pleinement disponibles tant psychologiquement que physiquement pour leurs occupations, que celles-ci soient d’ordre professionnel ou non.

**Art. 17.** Le milieu d’accueil établit avec les personnes qui confient l’enfant une relation qui développe et encourage la complémentarité entre les différents lieux de vie de l’enfant.

Notre tâche en tant que professionnels est d’amener le(s) parent(s) à nous faire confiance et à occuper une juste place au sein de l’école. Une bonne entente entre les éducateurs et les parents favorisent **la création de** **liens affectifs privilégiés** avec les enfants. Pour ce faire, l’équipe éducative invite les parents à poser leurs questions et à leur communiquer les informations utiles, les remarques et les suggestions relatives à l’accueil de leur(s) enfant(s). Les parents sont considérés comme une ressource indéniable car ce sont eux qui connaissent le mieux leur enfant. En parlant en toute transparence, les accueillants ont la possibilité d’élaborer, en collaboration avec les parents, des stratégies d’intervention adaptées aux besoins de leur(s) enfant(s).

### L’association des parents (AP)

Au sein de Germinal, l’association des parents (AP) est très vivante. Elle apporte très clairement son soutien aux projets de l’école et des éducateurs. L’AP n’hésite pas à proposer de nouvelles idées pour améliorer les espaces de vies et à échanger sur les attentes des parents d’élèves lors de réunions.

# L’accueil temps libre

**Art. 2.** Afin de réunir pour chaque enfant les conditions d’accueil les plus propices à son développement intégré sur les plans physique, psychologique, cognitif, affectif et social, le milieu d’accueil préserve et encourage le désir de découvrir de l’enfant en organisant des espaces de vie adaptés à ses besoins, en mettant à sa disposition du matériel et lui donnant accès à des activités, le cas échéant, diversifiées.

**Art. 6.** Le milieu d’accueil organise les groupes d’enfants de manière à offrir des conditions propices tant au bon déroulement des activités qu’à l’établissement d’une relation de qualité avec l’accueillant(e) et à la prise en comptes des besoins et des attentes des enfants.

**Art. 7.** Le milieu d’accueil veille, dans l’organisation des activités, à faire place à l’initiative de chacun des enfants et à préserver la notion de temps libre, particulièrement lorsque la période d’accueil fait suite à des activités pédagogiques.

**Art. 12.** Le milieu d’accueil veille à l’égalité des chances pour tous les enfants dans la gestion des activités et/ou de la vie quotidienne.

**Art. 18.** Le milieu d’accueil prend en compte, dans la façon dont l’accueil est organisé et dans la conception et la mise en œuvre des activités, les caractéristiques sociales, culturelles, économiques et environnementales du milieu de vie de l’enfant accueilli, en tenant compte des situations particulières.

## L’accueil du matin

Chaque jour, l’équipe des éducateurs met tout en œuvre pour accueillir les enfants de maternelles et de 5-8 ans dans **les meilleures conditions** qui soient. Peu importe l’âge des enfants, l’accueil du matin est un temps important à ne pas négliger car il marque le moment de la séparation avec les parents.

Avant l’ouverture des portes, les accueillants organisent le local de l’accueil de façon à proposer **une ambiance conviviale et détendue**. Un coin lecture est installé et des jeux sont disposés sur les tables. Le but est de donner la possibilité aux enfants de se raccrocher à quelque chose qui leur fait du bien lors du départ de leur(s) parent(s). Si nécessaire, les éducateurs sont également là pour ouvrir leurs bras et dès lors procurer **une sécurité affective** à l’enfant dans le besoin.

Si un enfant n’a pas eu l’occasion de déjeuner à la maison, l’équipe autorise celui-ci à manger durant l’accueil.. Un enfant avec le ventre bien rempli est un enfant qui peut mieux se concentrer en classe et qui reste en bonne santé.

Certains parents arrivent tôt le matin et n’ont pas l’occasion d’avoir un contact avec les professeurs de leur(s) enfant(s). Les accueillants sont donc **le relais** entre les parents et les enseignants. La fin de l’accueil se fait par le départ des enfants vers leur classe respective.

## L’accueil du soir

Lors de l’accueil du soir, les activités proposées aux enfants permettent aux parents de pouvoir venir les chercher au compte goutte. L’accueil temps libre est un lieu de passage d’où l’importance de créer **un cadre de jeux** qui peut être quitté **sans frustration** par les enfants.

Chez les maternelles, l’accueil commence par un rassemblement au coin tapis pour y faire les présences. Cela permet de se dire bonjour et par conséquent de faire la transition entre la classe et l’accueil. C’est un moment très important car les enfants ont **besoin d’être rassurés et d’avoir des repères**. Le deuxième temps de l’accueil est celui du goûter. Les enfants ont la possibilité de s’installer en petits groupes aux tables et de manger à leur aise. Une fois le goûter terminé, un éventail d’activités variées est proposé afin de permettre à chacun de trouver quelque chose qui lui plait. Si la météo le permet, c’est priorité aux jeux d’extérieurs (vélo, ballon, etc.). Si l’accueil prend place à l’intérieur, les enfants peuvent choisir de dessiner, de jouer aux jeux qui sont disposés sur les tables, de parcourir les livres du coin salon, de s’amuser au coin maison ou de jouer aux petites voitures dans le lieu prévu à cet effet.

Chez les 5-8 ans, l’accueil débute avec les présences. Les enfants s’installent en classe et peuvent prendre leur goûter pendant ce temps-là. **Les besoins des enfants sont différents.** Certains ont besoins de se dépenser après une journée de classe, alors que d’autres souhaitent se poser dans un endroit tranquille et apaisant. En raison de cela, deux espaces distincts sont ensuite proposés. La salle de psychomotricité est un lieu où les enfants peuvent se dépenser dans des jeux dynamiques (jeux de construction, de poupée, de petites voitures,…). Le second environnement offre un cadre propice à des activités plus calmes (lire, dessiner, jouer à des jeux de sociétés,…). En cas de beau-temps, les enfants profitent des infrastructures extérieures (Jardin, modules, boîte à jeux…)

## L’accueil du mercredi après-midi

L’accueil du mercredi après-midi débute à 12h avec le dîner. Un éducateur s’occupe des enfants qui sont au dîner chaud et un autre de ceux qui sont au dîner tartines. Les accueillants respectent les habitudes alimentaires de chacun pour autant que cela soit possible pour la collectivité et laissent le temps aux enfants de manger à leur rythme.

Quand le repas est terminé, les enfants vont s’aérer à l’extérieur une trentaine de minutes. Cela leur permet d’avoir une pause avant de passer aux activités plus structurées de l’après-midi.

Après la récréation, les tout-petits de maternelles partent faire la sieste. Un espace est aménagé à cet effet. Chaque enfant dispose d’un lit avec couverture et les stores sont fermés pour occulter la pièce. Afin de rendre ce **moment rassurant**, les éducateurs accordent une grande importance aux **rituels**. Les enfants vont tout d’abord aux toilettes. Une fois qu’ils ont fini, ils peuvent prendre leur doudou et/ou leur tutute pour les accompagner pendant qu’ils dorment. Une musique relaxante est mise le temps que tout le monde soit bien couché et bien calme. Pendant qu’un éducateur surveille la sieste, l’autre va proposer aux enfants non-dormeurs de s’investir dans des activités manuelles. Le but est de leur faire découvrir différentes matières (cartons, peintures, papiers, tissus,…) et de leur montrer diverses manières de les manipuler. Certains enfants éprouvent le besoin de s’occuper librement. Des jeux symboliques sont donc proposés à proximité. Le choix des jeux est adapté au stade de développement des enfants présents.

À partir de 13h30, chez les 5-8 ans, des activités ludiques, socioculturelles et sportives sont proposées aux enfants de l’accueil.

Activités ludiques :

* Activités artistiques et créatives : peinture, dessin, décoration …
* Activités culinaires
* Initiation aux jeux de société
* …

Activités socioculturelles :

* Cinéma
* Spectacles
* Musées
* ...

Activités sportives :

* Piscine
* Psychomotricité
* Initiation aux jeux d’équipes : baseball, football, …
* …

Le but de ces activités est de permettre aux enfants de s’ouvrir au monde, de développer leur sens critique, de mettre en pratique leurs connaissances et surtout de s’amuser.

Après 15h30, l’accueil est similaire à celui des autres jours de la semaine.

# Education à la santé

**Art. 8.** Le milieu d’accueil, dans une optique de promotion de la santé et de santé communautaire, veille à assurer une vie saine aux enfants.

## Le projet « Alimentation Saine »

L’association des parents de Clair-Vivre a mis en place un projet sur l’alimentation saine. Du 25 au 29 novembre 2019, une semaine de sensibilisation a été organisée par le biais d’activités, de visites et de films sur le thème. L’objectif étant d’instaurer **des bonnes habitudes alimentaires** au sein de l’école.

L’équipe de l’ATL a conscience de l’impact positif d’une alimentation saine et a donc décidé de prendre activement part à ce projet. Quelques initiatives sont adoptées lors des temps d’accueil afin d’aider les enfants à rester en bonne santé. Les éducateurs incitent les parents et les enfants à éviter les collations industrielles emballées et trop sucrées et proposent des alternatives meilleures pour la santé (Yaourt, fruits, fruits secs, etc.). Ils encouragent les enfants à utiliser une gourde et mettent des gobelets à disposition pour qu’ils puissent boire l’eau du robinet à tout moment.

### Ateliers cuisine

Les éducateurs ont régulièrement l’opportunité de réaliser des ateliers cuisine au sein de l’école. Lors de ceux-ci, les produits de saison sont mis en avant. Cela permet d’utiliser des aliments provenant directement du potager de l’école, du jardin des enfants ou des éducateurs et en dernier recours du magasin. Le but est de faire prendre conscience aux enfants que l’on peut s’alimenter de façon saine et respectueuse, tant pour soi que pour l’environnement.

Ces ateliers ont un intérêt majeur pour les enfants. Au cours de ceux-ci, leur 5 sens sont entièrement stimulés. Ils ont l’occasion de toucher différents aliments, de voir le résultat (les couleurs et les formes que cela peut prendre), d’entendre le bruit des ustensiles de cuisine et de la cuisson, de sentir l’odeur des plats qu’ils préparent et surtout de goûter pour faire découvrir de nouvelles sensations à leurs papilles.

## Les gestes du quotidien

L’équipe éducative tente d’offrir chaque jour **les conditions optimales** pour que les enfants puissent évoluer dans un environnement sain et rassurant leur permettant d’être en **« santé »**.

### Les repas / Les goûters

Une vigilance particulière est apportée pour que les enfants mangent à des heures régulières.

Avant les repas et les goûters, les enfants sont invités à :

* aller aux toilettes.
* se laver les mains.
  + - Du savon est mis à disposition en classe.

Pendant le repas :

* Les éducateurs veillent à ce que les enfants mangent correctement et les sensibilisent à une alimentation saine.
* Les éducateurs respectent l’appétit des enfants.
* Les enfants consomment l’eau de leur gourde. Ils ont accès à l’eau potable s’ils souhaitent la remplir. Les jus et les boissons sucrées sont déconseillés.

### A tout moment de la journée, les enfants peuvent :

* utiliser les toilettes.
  + - On leur apprend à se laver les mains après chaque passage aux toilettes.
* avoir de l’eau à boire à volonté.
* avoir des vêtements de changes si cela s’avère nécessaire.
  + - Chaque enfant de maternels a une boîte avec des vêtements à lui et des lingettes.

Une réserve de vêtements pour les 5-8 ans est installée dans la classe d’accueil.

# Les ressources

**Art. 13.** Le milieu d’accueil veille à ce que l’encadrement soit assuré par du personnel qualifié qui ait les compétences nécessaires pour répondre aux besoins des enfants et aux spécificités du type d’accueil organisé.

**Art. 14.** Le milieu d’accueil encourage les accueillant(e)s, quelle que soit la qualification de base de ceux(celles)-ci, à suivre une formation continue relative au caractère professionnel de la fonction d’encadrement et aux connaissances en matière de développement de l’enfant.

## Les qualifications du personnel

L’encadrement des enfants est assuré par des éducateurs responsables et compétents, désignées par la commune, bénéficiant d’une formation continue. Ceux-ci sont au nombre de 5 et ont en charge environ 25 enfants.

|  |  |
| --- | --- |
| Nom – Prénom | Titre, diplôme, certificat ou brevet obtenu |
| Her Aurélie | Educatrice B – Bachelier Educatrice Spécialisée en accompagnement psycho-éducatif |
| Cochaux Yves | Educateur C – CESS en animation socio-culturelle |
| Mignon Sandrine | Educatrice C - Puéricultrice |
| Delvaux Corinne | Educatrice C – Puéricultrice – Brevet de secourisme et brevet de pompiers |
| Junuzi Nesibe | Educatrice C - CESS |

### Les formations

Les éducateurs doivent participer à 50h de formation tous les trois ans. Celles-ci ont pour but de professionnaliser d’avantage le personnel et de pallier aux problèmes rencontrés dans le cadre scolaire.

Les remplacements des éducateurs en formations sont effectués par des animateurs de l’**ASBL Badje** et par **Défi et Création**. Ceux-ci sont brevetés ou assimilés. Les subventions allouées à l’accueil extrascolaire permettent de les payer.

### Les réunions

Tous les mois, une réunion d’équipe est organisée avec l’ensemble des éducateurs. La direction ou d’autres partenaires (ALE, Association de parents,…) sont de temps à autre présents lorsque certains sujets le nécessitent.

Avant chaque réunion, les éducateurs doivent remettre aux responsables une liste avec les points qu’ils souhaitent aborder en équipe. La compilation des idées et la préparation des documents utiles, au préalable, permettent d’apporter une énergie positive dès le début de la réunion.

Lors de ces réunions mensuelles l’équipe éducative :

* échange sur ses pratiques pédagogiques et récréatives afin de les adapter au mieux à sa réalité de terrain.
* coordonne les remplacements.
* fait le choix des formations continues.
* partage ses ressentis et ses besoins pour garantir un accueil de qualité aux enfants.
* revient sur les problèmes qu’elle a rencontrés en vue de trouver des solutions.
* S’attèle à la création de projets pour dynamiser les temps d’accueil.

**La communication est essentielle au bon fonctionnement de l’équipe.**

## Les aides à l’encadrement des enfants

### ALE

Au sein de l’école, des ALE sont accueillis pour venir **renforcer l’équipe** des éducateurs lors des temps d’accueil. Les subventions allouées à l’accueil extrascolaire permettent le paiement de ces personnes. Elles sont contactées au préalable afin de connaître leurs éventuelles qualifications, centres d’intérêt,… Cela permet de sélectionner les ALE qui correspondent le mieux aux besoins de l’organisme. L’équipe fait en sorte que les enfants et les familles voient ces personnes comme des accueillants parmi les autres.

### Stagiaires

Le recrutement de stagiaires au sein de l’école est très avantageux. L’équipe éducative estime que cela apporte **une force de travail supplémentaire** non négligeable. Leur formation sur le terrain requiert certes un peu de temps mais un regard neuf sur les pratiques éducatives employées pousse l’équipe à se mettre en réflexion en vue d’amélioration.

## Les partenariats

**Art. 19.** Le milieu d’accueil favorise les relations avec les collectivités et associations locales.

En fonction des besoins, des rangs sont organisés vers diverses activités extrascolaires organisées sur la commune. Celles-ci se déroulent à :

* L’académie de musique : Un choix vaste d’activités y est proposé.
* La rythmique se fait à l’école Clair-Vivre Centre.
* L’Entrela : Des ateliers théâtre et musicaux y sont réalisés.
* Les marmottons : Des activités telles que des initiations à la musique et des animations à la bibliothèque y ont lieu.

Le mercredi après-midi, l’association des parents offre la possibilité aux enfants de suivre des cours d’Anglais et d’Arable au sein des locaux de l’école.

# Les objectifs

**Art. 10.** Le milieu d’accueil favorise l’intégration harmonieuse d’enfants ayant des besoins spécifiques, dans le respect de leur différence.

D’ici la prochaine mise à jour du projet, notre objectif est de **rendre notre lieu d’accueil plus inclusif pour tous les enfants.**

Pour ce faire,au moins un membre de notre équipe suivra une formation sur le sujet. Nous entrerons en relation avec les parents des enfants à besoins spécifiques en organisant une réunion avec eux en début d’année scolaire afin d’obtenir les informations nécessaires pour penser et ajuster nos pratiques aux possibilités de tous les enfants accueillis. Nous nous documenterons et partagerons nos connaissances lors de nos réunions mensuelles afin d’élargir le champ de nos compétences.

# Bibliographie

* Office de la Naissance et de l’Enfance (ONE). 2017. *Mômes en santé : La santé en collectivité pour les enfants de 3 à 18 ans.* Bruxelles. 130 p.
* Office de la Naissance et de l’Enfance (ONE). 2003. *Quel projet d’accueil pour les enfants de 3 à 12 ans + ?.* Bruxelles. 26 p.
* Office de la Naissance et de l’Enfance (ONE). 2012. *Responsabilités, dominos dynamiques : Prévenir, anticiper pour mieux accueillir les enfants*. Namur. 98 p.

1. Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 17 décembre 2003 fixant le Code de Qualité de l’accueil, art.1 ; Décret du 17juillet 2002 portant réforme de l’Office de la naissance et de l’Enfance, en abrégé « ONE », art. 6. [↑](#footnote-ref-1)